Cinquantième année. - N ° 255 A 30 décembre 2016

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 245

25 – DOUBS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANÇON

Ventes et cessions

420 947 988 RCS Besançon.
ACCIOS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 6683888 EUR.
Adresse : 9, rue Madeleine Brès, 25000 Besançon.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Par acte sous seings privés en date à BESANÇON du 21 décembre 2016, il a été établi un projet de traité de fusion par voie d'absorption de la société ACCIOS par la société MAZARS BESANCON. La société ACCIOS ferait apport à la société MAZARS BESANCON de la totalité de son actif, soit 12 719 399 Euros, à charge d'un passif de 4 538 959 Euros, soit un apport net de 8 180 440 Euros. Le rapport d'échange retenu serait fixé à 10 actions de la société MAZARS BESANCON pour les 377 actions présentées de la société ACCIOS. Il serait ainsi créé 177 290 actions nouvelles qui seront entièrement libérées et attribuées aux associés de la société ACCIOS. La prime de fusion s'élèverait à 4 888 146.59 euros. L'opération prendrait effet au 1er Septembre 2016, toutes les opérations accomplies depuis cette date par la société ACCIOS devant être considérées comme accomplies pour le compte de la société MAZARS BESANCON. Conformément aux dispositions de l'article L 236-6 du Code de Commerce, le projet de traité de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de BESANCON au nom des sociétés MAZARS BESANCON et ACCIOS en date du 23/12/2016 Pour avis.